Spécial élections

EDITORIAL

Elections

Les 9 et 16 mars, vous aurez à élire le prochain conseil municipal qui devra gérer la commune pour 6 ans.

L'expérience du dernier mandat démontre qu'il est indispensable de mettre en place une équipe unie et solidaire. Un travail collectif de 23 élus avec chacun ses responsabilités, une vraie participation de la population sur les grands dossiers, une écoute permanente sur les problèmes quotidiens, le respect des employés communaux et des associations, un travail pour l'intérêt général, sont les garants d'une démocratie qui doit être retrouvée à Saint Jean de Moirans.

Durant 7 ans, nous avons entendu M. Gassaud dénigrer systématiquement les anciennes municipalités qui ont pourtant fait évoluer notre commune dans tous les domaines ; tous les anciens St Jeannais le savent. Depuis 2001, à part vendre le foncier, construire tous azimuts sans plan d'urbanisme, embellir une rue, réaliser un parking et un trottoir, mettre des employés au placard, et s'attribuer des projets initiés par d'autres de longue date (comme la Via Frossasco), **que restera-t-il de cette municipalité ?**

Ils partirent 23, ils arrivèrent 12. Jamais tous présents aux conseils municipaux, quelque-uns travaillèrent, d'autres votèrent tout sans se poser de questions, à l'aide de moult procurations. L'équipe 2001 dont on nous promettait union et efficacité, s'est désintégrée au fil du temps. Ne recommençons pas !

Notre association appelle les St Jeannaises et les St Jeannais à voter dès le premier tour,

le 9 mars, pour la liste complète, sans panachage:

POUR UNE VERITABLE DEMOCRATIE LOCALE

conduite par Philippe Noé.

René BERGER, Président

N°33
février 2008

Sommaire

Editorial ..... page 1
René Berger

Garde... à vous !.... page 2
René Berger

rubriques..... page 3
Eco - logis
Anne Berthelet
Sécurité Routière
François Pernoud

Elections..... page 4
Apolitique ???
Anne Berthelet
Scrutin mode d'emploi

Elections cantonales des 9 et 16 mars

Robert VEYRET, vice président du Conseil Général de l'isère, conseiller général sortant, maire de St Jean de Moirans de 1977 à 2001, soutenu par la majorité de gauche du Conseil Général est reconnu pour sa compétence, sa rigueur et son dynamisme dans tout le canton de Rives.
Notre association invite les St Jeannaises et les St Jeannais à lui apporter leur suffrage **dès le 9 mars**.

Robert Veyret vous invite à une réunion publique le 26 février à 20h30 salle Honoré Berland, sur le thème de la solidarité et de la petite enfance., en présence de Giselle Pérez, vice présidente du Conseil Général.

Vie du village

Garde …à vous !

Police municipale

Dans la police municipale depuis 27 ans, Gérard Albin exerce depuis 20 ans à St Jean en qualité de chef de service.

Nous avons appris, le 7 janvier 2008, lors de la cérémonie des vœux de M. le Maire, ainsi que dans le dernier "jour après jour", que la police deviendrait multi communale pour les communes de St Jean, Moirans, Coublevie, La Buisse, Vourey, St Etienne de Crossey, soi-disant à la demande du premier intéressé. Est-ce la réalité ?

Le Maire nous promet une police 24h/24h, 365 jours par an. Donc, place aux patrouilles, aux contrôles de radars mobiles dont Moirans est déjà équipé. L'idée de service aux habitants, le rôle de prévention, la chaleur du contact humain… tout cela est révolu.

Contrairement à ce qu'affirme M le Maire, la convention qui devrait être signée réduirait ses heures de présence sur notre territoire. Nous demandons aux élus de renoncer à cette décision. Gardons une police de proximité adaptée à St Jean, donnons-lui les moyens nécessaires selon la promesse faite par M. Gassaud en 2001, à savoir le renforcement de la police municipale...

De plus, dans une lettre adressée à M. le Maire, les parents d'élèves déplorent que Gérard Albin ne soit plus aux heures d'entrée et de sortie devant l'école publique. Par contre, nous avons constaté qu'aux portes de l'école privée du Sacré Cœur, sa présence est quotidienne. Pourquoi une telle discrimination ?

A-t-il reçu des ordres ?

René BERGER

Le karaté, sport de combat.

Depuis 19 ans, Gérard Albin, dirigeant et instructeur, fait partager sa passion au sein du karaté club de la MPT. Il est présent bénévolement 2 fois par semaine pour les entraînements, organise 3 à 4 rencontres inter-club par an à St jean, participe aux championnats.

Le karaté club est aujourd'hui reconnu au niveau régional pour son dynamisme et ses résultats. La pérennité de ce club sera-t-elle assurée ? Gérard pourra-t-il continuer à jouer ce rôle social ?

414 personnes ont exprimé leur inquiétude en signant une pétition demandant que ses horaires de travail restent compatibles avec cette activité.

Brève

31 000 Euros qui ne comptent pas...

Lors du conseil municipal du lundi 28 janvier, Monsieur le Maire a affirmé haut et fort que **notre commune est la seule du département** à n'avoir pas reçu de subvention du Conseil Général l'an dernier.
Cependant, moins de 5 minutes plus tard, sur une question judicieuse d'une conseillère municipale d'opposition, il a quand même retrouvé 31 000 Euros de subventions répartis entre l'église, la mairie, le revêtement du Janin et la rue des Tisseuses...

Eco-logis... écologie !

Il n'y a pas de grands et de petits gestes,
il y a ceux que l'on fait et ceux que ne l'on fait pas.

Réduisons notre consommation d'eau

Savez-vous qu'il est très simple de consommer beaucoup moins d'eau (environ moitié moins) en conservant tout notre confort ...? Il suffit d'installer des "mousseurs" sur vos robinets (coût : quelques euros). Certes, lorsque vous remplirez une grande casserole ou un évier, ce sera un peu plus long, mais le reste du temps vous ne vous en apercevrez même pas. Votre facture d'eau s'en trouvera amplement diminuée et notre planète vous remerciera.
En Inde, des villes mettent en oeuvre des procédés pour récupérer l'eau de pluie sur les immeubles et traiter cette ressource correctement ... alors pourquoi pas nous, qui sommes mieux nantis ?

Anne BERTHELET

Sécurité routière

Imaginez que vous roulez en voiture à 30 km/h, et qu'un enfant surgit à une douzaine de mètres devant vous. Vous freinez et vous vous arrêtez : l'enfant et vous-même en êtes quittes pour une petite frayeur.

Imaginez la même situation, mais vous roulez cette fois à 50 km/h. Quand vous percutez l'enfant, vous n'avez même pas eu le temps de commencer à freiner...

François PERNOUD

Vous considérez qu'il est nécessaire d'aborder certains problèmes qui vous préoccupent :

--
--

Vous avez des suggestions, des idées :

--
--

Ensemble pour St Jean : 41 square de la Gardine, 38430 St Jean de Moirans
retrouvez notre site WEB : http://epsj.free.fr

Elections

Apolitique ???

Se présenter aux élections municipales, c'est s'engager dans la vie politique locale, avec la volonté de diriger la gestion communale. Les élections donneront à 23 élus le pouvoir de prendre des décisions au nom de tous et d'orienter la vie du village.

Il s'agit bien de politique au sens large, qui n'est pas réductible à la politique dite politicienne, politicarde ou partisane. L'affichage d'une position apolitique, stratégie électorale très efficace, semble ambigu autant que contradictoire.
Le pouvoir d'un maire et son conseil est important, mais limité puisque de nombreuses décisions (concernant l'économie, l'eau, les déchets, les transports, la solidarité) sont prises par la communauté d'agglomération, pour nous : le Pays Voironnais. Le conseil communautaire est composé de conseillers municipaux délégués par chaque commune. Il est donc bien orienté politiquement, actuellement à droite, jusqu'à sa recomposition à l'issue des prochaines élections. Etre de Saint-Jean, quel que soit l'attachement que nous portions à notre commune, ne suffit plus.

Annoncer une sensibilité de droite, de gauche ou du centre a le mérite d'être clair : même si les discours peuvent laisser croire que les programmes sont proches, à droite ce sont plutôt les intérêts particuliers des mieux pourvus qui soutendent les décisions, lorsqu'à gauche, ceux d'une collectivité qui inclus les moins bien lotis sont prépondérants.

Notre association soutient la liste « Pour une véritable démocratie locale » qui est pour nous le vecteur le mieux à-même d'incarner notre manière de concevoir la citoyenneté.

Anne BERTHELET

Scrutin mode d'emploi

Dans les communes dont le nombre d'habitants est compris entre 2500 et 3500, les élections municipales se font au scrutin plurinominal majoritaire à 2 tours. Au premier tour, un candidat est élu s'il a 50% + 1 voix des suffrages exprimés ; au deuxième tour, les candidats ayant le plus de voix sont élus.
Les candidats sont tenus de présenter une liste complète, soit 23 noms pour Saint-Jean de Moirans.

Chaque électeur peut rayer des candidats, panacher parmi les candidats de chaque liste, ou même ajouter d'autres noms en dehors des candidats déclarés, sans jamais dépasser 23 noms.

Mais

le panachage peut aboutir à un conseil municipal sans majorité, avec les risques de dysfonctionnements et de blocages inhérents à de telles situations .

Pour garantir une équipe municipale unie, stable, à l'écoute de la population et solidaire
Votez pour la liste complète soutenue par notre association,

Pour une véritable démocratie locale

NOM :
PRENOM :
ADRESSE :

T.S.V.P.

Adhésion individuelle 17 € - adhésion de soutien 22 €